



COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel Sorbier élu à la présidence de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne

(Paris, le 25 mai 2009) --- Le Conseil d'Administration, réuni le 25 mai, a porté à sa présidence Michel Sorbier pour un mandat de six ans.

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, organe de représentation et d'expression des Caisses d'Épargne et de leurs sociétaires, vient d'élire, à l'unanimité, à la tête de son conseil d'administration, Monsieur Michel Sorbier, Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin.

Dernière étape du processus de renouvellement de la gouvernance coopérative au sein du réseau Caisse d'Épargne, cette élection s'inscrit dans le prolongement des assemblées générales électives de sociétaires qui se sont tenues en janvier dans toutes les Caisses d'Épargne pour le renouvellement des administrateurs locaux (cf. communiqué du 11 février), puis de la mise en place des nouveaux Conseils d'Orientation et de Surveillance dans les Caisses d'Épargne (cf. communiqué du 6 mai).

Michel Sorbier succède à Nicole Moreau, qui avait été élue présidente en 1999 et dont le mandat a expiré le 28 avril dernier.

Au Conseil d'Administration qui l'a élu, Michel Sorbier a affirmé sa volonté « *de voir la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne se renforcer comme lieu d'échange et de débat afin de faire émerger les positions communes et d'exprimer les valeurs du réseau* ».

Michel Sorbier

Michel Sorbier a été agent général d'assurances à Limoges durant toute sa carrière professionnelle, jusqu'en 2007.

Il est engagé de longue date au sein du réseau Caisse d'Épargne, notamment à la Caisse d'Épargne du Limousin, dont il a été président de février 1992 à avril 2003. A cette date, à la suite de la fusion avec la Caisse d'Épargne d'Auvergne, il a pris la présidence de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, à laquelle il a été réélu le 9 avril dernier. Au niveau local, Michel Sorbier est président de la Société Locale d'Épargne de Limoges Ville. Il est membre du Conseil d'Administration de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne depuis 1999.

(Visuel sur demande)

A propos de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE)

La FNCE est l'organe de représentation et d'expression des Caisses d'Épargne. Ses principales missions sont de coordonner les relations entre les Caisses d'Épargne et leurs 3,7 millions de sociétaires, et de représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics ; de participer à la définition des orientations stratégiques du réseau ; de définir, coordonner et promouvoir les actions de responsabilité sociétale des Caisses d'Épargne ; de contribuer à la coopération des Caisses d'Épargne françaises avec des établissements européens de même nature.

Contact Presse :

FNCE

Pascal Briend

Tél. : 01 44 38 50 08

fnce@fnce.caisse-epargne.fr

www.federation.caisse-epargne.fr